

MOBILISÉS AROUND D'ANTHONY SMITH

Plusieurs centaines de personnes étaient réunies à Paris ce 21 juillet 2020 pour soutenir Anthony Smith, inspecteur du travail de la Marne, suspendu de ses fonctions depuis plus de 3 mois et convoqué par son administration, la DGT en première ligne, devant la CAP disciplinaire : pour avoir voulu défendre les droits des salariés ; pour avoir voulu protéger au mieux les salariés d'une association d'aide à domicile face au risque de contamination par la covid19 ; pour, au final, n'avoir voulu qu'effectuer jusqu'au bout sa mission d'inspecteur du travail !

Malgré la période estivale et la circulation du virus qui continue d'être active, circonstances peu propices aux grands rassemblements, de nombreux agents de l'inspection du travail, salariés du privés, syndicalistes et militants ont tenus à faire ce déplacement : la région du Grand Est était très présente ; mais aussi l'Ile de France, la Bretagne, Rhône-Alpes... ainsi que de nombreux salariés représentant le secteur de l'Intérim. Les prises de parole ont été très nombreuses. Sans pouvoir toutes les citer, se sont notamment exprimés : Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, Jean-Luc Mélenchon, député LFI, une sénatrice LFI du grand Est, Benoit Teste secrétaire général de la FSU, de nombreux représentants du syndicat CGT (Ile-de France, Grand-Est...), la CNT, FO, le comité de soutien à Antony Smith, la déléguée syndicale de l'association ARADOPA (aide à domicile), un lanceur d'alerte salarié de l'URSSAF, une association de défense des droits des femmes...

Tous ont tenu à témoigner :

- De l'importance de la mission de l'inspection du travail pour la défense des droits des salariés, et son corollaire : l'indépendance des agents dans l'exercice de leur mission de contrôle du droit du travail.
- Du nécessaire respect de la liberté d'expression et d'action syndicale en toutes occasions, dont l'Etat doit être le garant.
- De la période particulière que nous venons de vivre pendant le confinement, entraînant des restrictions graves aux droits des travailleurs et l'insuffisance de moyens propres à assurer la protection de leur santé, notamment parmi les salariés les plus précaires et les plus exposés : intérimaires, aides à domicile, grande distribution...
- La prise de parole des représentants de l'ARADOPA a permis également de faire l'éloge du travail de terrain réalisé par Anthony et à resituer le contexte des difficultés rencontrées par les salariés pendant la période de confinement : il n'y avait pas d'un côté la brave association qui « faisait ce qu'elle pouvait » pour protéger ses salariés, et de l'autre le méchant inspecteur du travail qui n'avait pour seul objectif que de lui mettre des bâtons dans les roues. Les carences pour assurer la protection de la santé de ces salarié.es durant la pandémie ont été nombreuses et ont perduré.

Les manifestants ont ensuite accompagnés Anthony, solidement soutenu et encadré par son avocat et par Bernard Thibault, membre de l'OIT et choisi comme expert, jusque devant la rue du ministère, avec des chants d'encouragement et de manifestation de notre opposition à toutes sanctions.

Jusqu'au dernier moment, il a même fallu insister pour permettre aux élus de la CAP d'entrer dans la salle de réunion, leur nom n'étant pas inscrit dans la liste des personnes autorisées à franchir le périmètre de sécurité. Grace néanmoins à la présence massive des militants cet incident s'est vite terminé ; alors que dans le même temps, la Directrice régionale du Grand-Est, désignée comme experte par l'administration en dernière minute, a pu entrer sans difficulté. La pugnacité des représentants élus de la CAP permettra ensuite de l'évincer de la commission, outre sa désignation tardive et non partagée avec les membres de la CAP, on ne peut être auteure de la demande de sanction et experte en même temps !

En attendant le compte-rendu de la CAP, la manifestation s'est petit à petit disloquée, avec la promesse faite de continuer ce combat juste et nécessaire pour un objectif unique : l'arrêt de toute poursuite disciplinaire à l'encontre d'Anthony Smith.